



8^{ÈME} COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN

TROPHÉE BERTRAND GENTILETTI



Les 27/28/29/30 MARS 2014



à Pra Loup et au Sauze/Super Sauze



EDITORIAL



Pour sa 8^{ème} édition, la Coupe Internationale du Jeune Citadin célèbre une nouvelle fois chez nos jeunes skieurs citadins le goût de l'effort, du dépassement de soi mais également de la convivialité.

Cette course doit son succès qui se confirme d'année en année aux divers éléments qui font la richesse de notre sport.

Plus de 200 coureurs garçons et filles, de 11 à 15 ans, venus de 15 nations différentes vont s'affronter sur 4 jours dans les différentes spécialités du ski alpin, le Super G, le Géant, le Combiné et le Slalom.

Un savoir-faire certain enfin. 30 bénévoles membres des principaux Clubs citadins Alpes Provence se donnent sans compter avec l'appui de notre Fédération afin d'organiser au mieux cet évènement.

La Coupe Internationale du Jeune Citadin, en s'adressant aux jeunes citadins U14 et U16 sélectionnés dans les différents championnats nationaux s'inscrit parfaitement dans le nouveau dispositif mis en œuvre par la Fédération Française de Ski pour valoriser tous les circuits et en particulier ceux orientés vers les jeunes quel que soit leur niveau.

Je crois qu'il est important pour nous, dirigeants, animateurs ou entraîneurs de Clubs de promouvoir ensemble, avec l'appui des collectivités locales que je remercie pour leur implication, les valeurs sportives telles que la loyauté, la solidarité, la courtoisie, le respect des règles. Ce sont ces valeurs largement partagées par les concurrents, les bénévoles, le public, qui ajoutent encore à la qualité de la Coupe Internationale du Jeune Citadin.

Bonnes courses à tous.

Jean-François CONNET
Coordonnateur Général



UNE VALLEE PRESTIGIEUSE A LA CONFIGURATION EXCEPTIONNELLE



Bienvenue dans la Vallée de l'Ubaye

Une vallée préservée...

Vous avez dit « Station » ? Il y en a...

Pra Loup, une des plus grandes stations françaises avec un domaine ski au pied de 180 km de pistes.

Le Sauze Super Sauze, station village qui s'étire de hameau en hameau.

Sainte-Anne la Condamine, la plus haute à 1800 m d'altitude et la plus petite de nos stations.



Au cœur de la Vallée de l'Ubaye, à moins de 10 mn de Pra Loup et du Sauze Super Sauze, **Barcelonnette** c'est la ville à la montagne mais pas seulement.

Plus haut en direction de la haute vallée, le village de **Jausiers** marque l'ouverture de multiples espaces nordiques.

Vous venez d'entrer dans un territoire unique, véritable concentré de tous les massifs montagneux. L'accueil méridional en plus...

Bienvenue dans une très grande station...**l'Ubaye** !



NOS STATIONS D'ACCUEIL



PRA LOUP



L'espace lumière,

Au cœur d'une vallée protégée au cadre exceptionnel, un grand domaine skiable de 180 km, 50 remontées et 83 pistes, altitude entre 1600 et 2700 m.

Station d'accueil des entraînements de Ski Académie.

Station de Christel Pascal double vice championne du monde de slalom.



LE SAUZE SAUZE / SUPER SAUZE

A deux pas de la petite ville de Barcelonnette, le Sauze Super Sauze a gardé son âme de village. Nichée au pied du Chapeau de Gendarme, baignée de lumière méridionale, la station est le rendez-vous des amateurs de sports de d'hiver.

Un domaine skiable de 65 Km avec 20 téléskis et 3 télésièges,

Altitude comprise entre 1400 m et 2400 m.

La station de Carole Merle et du GSSB (Club de ski du Sauze Barcelonnette)





Programme

MERCREDI

- 17h00 : Traçage du Super G à Pra Loup, vérification des matériels de sécurité par le Jury.
- 20h30 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup réunissant les Organisateurs, les Chefs d'Equipes, le Coordonnateur, le Délégué Technique FIS. Remise des dossards.
- 21h30 : Repas des Officiels.

SUPER G

JEUDI

- 07h30 : Ouverture des Remontées Mécaniques de Pra Loup.
- 08h00-8h45 : Reconnaissances / 9h00 : Fermeture de la piste.
- 09h15 : Départ de la course / 13h00 : Fin de la course.
- 16h00 : Traçage du Géant.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup réunissant les Organisateurs, les Chefs d'Equipes, le Coordonnateur, le Délégué Technique FIS. Remise des dossards.

GEANT

VENDREDI

- 07h00 : Ouverture des Remontées Mécaniques de Pra Loup.
- 07h30-8h00 : Reconnaissances 1^{ère} manche / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : Premier départ / 10h30 : Fin de la 1^{ère} manche.
- 11h30-12h00 : Reconnaissances 2^{ème} manche / 12h15 : Fermeture de la piste.
- 12h30 : Premier départ / 14h30 : Fin de la course.
- 16h00 : Traçage du Combi Race au Super Sauze.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze.

COMBINE (Géant + Slalom)

SAMEDI

- 07h00 : Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze.
- 07h30-8h00 : Reconnaissance de la manche de Géant / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : Premier départ / 10h30 : Fin de la manche de Géant.
- 11h30-12h00 : Reconnaissance de la manche de Slalom / 12h15 : Fermeture de la piste.
- 12h30 : Premier départ / 14h30 : Fin de la course.
- 16h00 : Traçage des 2 Manches de Slalom au Sauze.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze.
- 19h30 : Remise des Prix suivi d'un apéritif dinatoire.
- 20h30 : Repas des Officiels.

SLALOM

DIMANCHE

- 07h00 : Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze.
- 07h30-8h00 : Reconnaissances / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : Premier départ / 10h30 : Fin de la 1^{ère} Manche.
- 11h00-11h30 : Reconnaissances / 11h45 : Fermeture de la piste.
- 12h00 : Premier départ / 13h30 : Fin de la course.
- 14h00 : Remise des prix sur le bas de la piste.



8ème COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN

Comité d'Honneur

Michel VION	Président Fédération Française de Ski
Urs DIETRICH	FIS-CIT Chairman
Michel VAUZELLE	Président Conseil Régional PACA
Jean-Noël GUERINI	Président Conseil Général 13
Jean-Claude GAUDIN	Sénateur Maire de Marseille
Dominique TIAN	Député des Bouches du Rhône
Bruno VAGINAY	Maire Uvernet-Fours Pra Loup
Anne Julie CLARY	Déléguée aux Sports Conseil Régional PACA
Antoine ROUZAUD	Vice Président Conseil Général 13 Délégué aux Sports
Richard MIRON	Adjoint au Maire de Marseille, Délégué aux Sports
Albert OLIVERO	Maire d'Enchastrayes
Jean-Pierre AUBERT	Maire de Barcelonnette
Jacques MARTIN	Délégué aux Sports CCVU
Jean-Paul CARLHIAN	Président Comité Régional Alpes Provence
Philippe DELOR	Président de la Commission coureurs à statuts particuliers FFS
Michel BARNEAUD	Responsable de la Commission CIT alpine nationale
Richard LESIEUR	Conseiller technique National
Eric EBERT	Président du Comité de Ski des Bouches du Rhône
Pascal AUSSET	Président Commission CIT régionale
Gilles CARRETTA	Président de Ski Académie
Guy PONTIER	Président du Ski Club Saint Antoine
Jean-François MATTEI	Directeur Général Ultra Fun
Patrick VUCEKOVIC	Directeur Général Adjoint Prémalliance

Comité d'Organisation

Richard LESIEUR (FFS)	Directeur Général des épreuves
Jean-François CONNET	Coordonnateur Général
Guy PONTIER	Coordonnateur Général Adjoint
Christian DE LORENZO (GSSB)	Coordonnateur Le Sauze
Patricia BOERI (CCOPL)	Coordonnateur Pra Loup
Dominique LIEGEOIS	Opérateur Domaine skiable Sauze/Super Sauze
Laurent THELENE	Directeur des Remontées Mécaniques Pra Loup
Draguy VOJVODANOVIC	Directeur Service du Tourisme de la CCVU
Christine LAMBERT	Directeur Office du Tourisme Sauze/Super Sauze
Alexis AUBESPIN	Directeur Office du Tourisme Barcelonnette

REGLEMENT DE LA 8^{ème} COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN

ART 1 :

Cette compétition s'adresse aux filles et aux garçons des années suivantes : **2000-2001-1998-1999**, licenciés à une des Fédérations répertoriées par la Fédération Internationale de Ski.

ART 2 :

Cette compétition se déroulera sous la forme de 4 courses, un Super Géant, un Géant, un Combi Race (forme SL/GS en 1 manche) et un Slalom dont les règles devront être conformes au règlement FIS en vigueur concernant les courses de jeunes.

ART 3 :

L'ensemble des équipements des coureurs doit être conforme aux dispositions du RIS notamment en ce qui concerne les coques de protection dorsales et les casques qui sont obligatoires. Les skis et les chaussures respecteront les caractéristiques suivantes:

- Super G pour les K2 (U16) → longueur mini 175 cm / radius 27 m mini
- Géant pour les K1 (U14) → radius 14 m mini
- Géant pour les K2 (U16) → radius 17 m mini
- Slalom pour K1 et K2 → longueur mini 130 cm
- Hauteur maxi skis + plaques toutes disciplines → 50 mm maxi
- Epaisseur semelle chaussures K1 et K2 → 43 mm maxi

ART 4 :

Ces compétitions donneront lieu à un classement individuel pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Seront récompensés les 3 premiers de chacune des quatre catégories.

A l'issue de toutes les compétitions un classement des nations est effectué sur la base du total des points courses des meilleurs coureurs de chaque nation dans chaque course et dans chaque catégorie. Les coureurs inscrits en « double quota » ne sont pas pris en considération dans ce classement. Une Coupe des Nations est attribuée à la nation ayant recueilli le plus de points.

ART 5:

Les quotas de participation seront limités à 2 garçons et 2 filles par année d'âge, soit un maximum de 16 coureurs au total par nation. Seuls les coureurs compris dans ce quota peuvent concourir dans le cadre du trophée des nations. Leurs « points course » seront alors pris en compte.

La nation organisatrice devra déclarer les 16 coureurs la représentant sur une liste d'inscription distincte.

ART 6:

Dans chaque catégorie, 2 groupes seront constitués: d'une part le groupe des coureurs participant à la Coupe Internationale et d'autre part les coureurs « double quota » non qualifiés pour cette Coupe dans la nation organisatrice.

Les tirages au sort seront effectués à la mêlée pour la première manche pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Les groupes de participants à la Coupe Internationale partent avant le groupe « double quota » de la nation organisatrice.

Les filles partiront avant les garçons en respectant les catégories.

L'ordre de départ de la 2^{ème} manche → les 30 meilleurs prennent le départ dans l'ordre inverse de leur classement de la 1^{ère} manche. En fonction du nombre de concurrents et/ou des écarts de temps le DT peut ramener cette disposition aux 15 meilleurs.

ART 7:

L'organisateur s'engage à fournir à chaque nation les documents nécessaires à l'acheminement des inscriptions. Ce dossier sera envoyé au plus tard 30 jours avant la course par email au Responsable du Comité FIS CIT de chaque nation et à la Fédération de chaque nation.

L'organisateur s'engage à coordonner les hébergements des nations présentes et à appliquer les tarifs préconisés dans les règlements internationaux en vigueur.

Des droits d'inscription sont perçus et le tarif est fixé d'après le règlement FIS CIT (ALWC point 7)

ART 8:

Les épreuves de la Coupe Internationale font référence aux règlements des concours internationaux du ski mis en œuvre par la FIS(RIS) notamment à ceux des compétitions alpines pour les enfants (Art.608 du RIS)





HEBERGEMENTS DANS LA VALLEE DE L'UBAYE

(Aucune prise en charge par l'Organisation)

OFFICE DU TOURISME DE PRA LOUP
www.praloup.com / info@praloup.com
Tel: +33 (0)4.92.84.10.04

OFFICE DU TOURISME DU SAUZE
www.sauze.com / info@sauze.com
Tel: +33 (0)4.92.81.05.61

Tarif unique: 55,00 €
Par personne / jour en demi pension
(65,00 € en pension complète)



ENGAGEMENTS

Adresser les Engagements avant le :
Lundi 24 mars 2014-20h00

Par Mail : engagements.fiscit@gmail.com

Droits d'Engagements :

Coureur Français : 17,00 €/ jour de course

Coureur Etranger : 15,00 €/ jour de course

(Forfait Remontées Mécaniques inclus)

Pour tous renseignements complémentaires
sur ces courses vous pouvez contacter :

Jean-François CONNET

E-mail: jf.connet@wanadoo.fr